



PROGRAMME FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 – HO – HOV

Opérations d'ordre non électrique pour les exécutants

Durée : 7 heures d'enseignements et de pratique

Horaires : 8h30 -12h00/ 13h -16h30

Lieu : En présentiel.

Formateur : Sébastien LIGOZAT

Prérequis : .Aucun

Effectif : groupe de 4 à 10 personnes.

Objectifs visés :

- **Identifier les risques électriques** liés à son environnement de travail et comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain.
- **Appliquer la réglementation en vigueur et les prescriptions de la norme NF C 18-510**, en respectant les limites de son habilitation BO / HO / HOV.
- **Adopter un comportement sécurisé** lors d'interventions ou de travaux à proximité d'installations électriques, en intégrant les mesures de prévention et les règles de sécurité.
- **Réagir efficacement en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique**, en appliquant les procédures adaptées (alerte, protection, premiers gestes)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Devis en moins de 72 heures à réception de votre demande par e-mail à cette adresse contact@centrazen.fr

TARIFS : 250 € HT par stagiaire. Devis en intra

CONTACT: Aurore DUSSERT 06 13 83 10 73

Outils pédagogiques mobilisés :

- Moyens pédagogiques : alternance de parties théoriques actives intégrant des exposés, des études de cas et de mises en situation pratique en salle sur maquette pédagogique.
- Moyens techniques : ressources multimédias, ordinateur, tablette, kit Équipements de protection collective EPC/Équipements de protection individuelle EPI/o, matériel de démonstration, maquettes pédagogiques (prises, éclairages, convecteur)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation en continue (exercices pratiques) et en fin de formation.

Avis d'habilitation remis à l'employeur

Attestation de fin de formation

Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'un aménagement pour suivre votre formation ?

Centrazen est à votre disposition et à votre écoute pour évaluer vos besoins, mettre en place et coordonner votre plan d'accompagnement afin de mettre en œuvre les aménagements pédagogiques possibles et si besoin répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents.

Contactez notre Référent handicap dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Aurore DUSSERT +33(0)6 13 83 10 73

contact@centrazen.fr

Programme de formation

Matin : 08h30 – 12h00 (3h30)

1. Introduction et objectifs de la formation

8h30 – 09h00 (30 min)

- Présentation de la formation et du cadre réglementaire
 - Présentation de la norme **NF C 18-510**
 - Rôle et responsabilités des acteurs
-

2. Réglementation en vigueur

9h00 – 10h00 (1h)

- Code du Travail : obligations de l'employeur et du salarié
 - Décret et arrêtés relatifs aux travaux électriques
 - Responsabilités civiles et pénales
 - Principe de l'habilitation électrique
-

3. Les risques électriques

10h00 – 11h00 (1h)

- Les dangers du courant électrique
- Effets du courant sur le corps humain
- Électrisation, électrocution, brûlures

10h45 – 11h00 Pause (15 min)

4. L'appareillage électrique

11h00 – 12h00 (1h00)

- Identification des matériels électriques
 - Tableaux électriques, coffrets, armoires
 - Dispositifs de protection (disjoncteurs, fusibles, DDR)
-

12h00 à 13h00 Pause repas

Après-midi : 13h00 à 16h30 (3h30)

Suite du module 4

13h00 – 13h30 (30 min)

5. L'habilitation électrique BO – HO – HOV

13h30 – 14h30 (1h)

- Définition et objectifs de l'habilitation
 - Symboles BO, HO, HOV : rôles et limites
 - Conditions d'attribution de l'habilitation
 - Durée de validité et recyclage
-

8. Que faire en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique ?

14h30– 15h00 (30 min)/ Pause 15h00-15h15 (15 min) / Suite 15h15-16h00 (45 min)

- Conduite à tenir en cas d'accident électrique
- Gestes de premiers secours
- Alerte et protection

9.Évaluation et clôture de la formation

16h00 – 16h30 (30min)

- QCM / échanges
- Bilan et avis d'habilitation

16H30 Fin de formation
